

DOMPAIRE ACTU'

et

LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompaine et Madonne et Lamerey en 770 ex/n°44

Edition mai et juin 2022

L'actu en Bref...

- Dimanche 8 mai** **Commémoration victoire 1945**
Organisée par les communes de Dompaine et Madonne et Lamerey
- Dimanche 15 mai** **Nettoyons notre village – 9h00**
Organisée par la mairie – Salle de la Gare
- Dimanche 12 et 19 juin** **Élections législatives de 8h à 18h**
Bureau de vote Mairie
- Samedi 25 juin** **20h30_ Spectacle « Au Pied de la lettre »**
Dimanche 26 juin **17h00** LAD - à la Louvière à EPINAL
Plus d'infos : loisirsamitiedanse@gmail.com
- Vendredi 8 juillet** **Journée ALSH sortie POKEYLAND**
Organisée par la Mairie de Dompaine

Pour rappel bulletin de juillet-août, remise des articles pour le 15 juin 2022 dernier délai

EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES
LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
MAIS DANS LE RESPECT DE REGLES SANITAIRES STRICTES.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03 29.36.50.54 – mairie.dompaine@wanadoo.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 2 – 16 et 30 mai 2022

Lundis 13 et 27 juin 2022

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Fermée le mercredi

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MARS 2022

Absents excusés : Jean Pierre ETIENNE, Jean Claude GUICHARD ont donné pouvoir.
Secrétaire de séance : Nathalie LELARGE.

Comptes administratifs et comptes de gestion

Budget général :

Le montant total des dépenses de fonctionnement de l'année 2021 s'élèvent à 953 552,37 € pour un montant total de recettes de 1 185 645,09 € soit un excédent de fonctionnement de 232 092,77 €.

Le budget « investissement » affiche quant à lui un montant total des recettes de 535 233,80 € pour un total de dépenses de 436 510,56 € soit un excédent de 98 723,24 €.

Budget bois :

Les résultats de ce budget laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 11 358,87 € et un déficit d'investissement de 5 705,32 €.

L'ensemble de ces comptes ainsi que l'affectation des résultats ont été approuvés à l'unanimité.

ALSH - (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

La fin des cours scolaires étant fixée au jeudi 7 juillet, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir l'ALSH dès le vendredi 8 juillet. Cette journée sera consacrée à une sortie à POKEYLAND avec un éventail d'activités pour toutes les tranches d'âge – de 3 à 11 ans – voire 12 ans et plus.

Le tarif tout compris avec pique-nique et goûter est fixé à **30 € par enfants**.

Tarifs de la salle de l'ancienne gare

Les tarifs de location de la salle n'avaient pas évolué depuis 2005. Sur proposition du maire le Conseil Municipal souhaite remettre ces tarifs à jour et, pour répondre à certaines demandes, inclure un coût à la journée.

Les nouveaux tarifs sont donc les suivants :

TARIFS APPLICABLES au 01/05/2022	HABITANTS DE DOMPAIRE MADONNE ET LAMEREY		EXTERIEURS	
	ÉTÉ (01/05 - 31/10)	HIVER (01/11 - 30/04)	ÉTÉ (01/05 - 31/10)	HIVER (01/11 - 30/04)
Journée en semaine (du lundi au vendredi)	60 €	90 €	90 €	120 €
WEEK-END (samedi - dimanche)	90 €	120 €	120 €	150 €
Journée supplémentaire au WE	40 €	50 €	60 €	70 €
Forfait à la journée pour 1 décès	60 €			
Forfait vaisselle	35 €			



Questions et information diverses

Nouveau logo : Dans le cadre de la création de son site internet, la commune de Dompain a fait appel à un développeur NEFTIS qui, dans son forfait, avait intégré la création d'un logo. La commission « Communication » a souhaité utiliser ce nouveau logo, qui a été présenté à l'ensemble du conseil, pour le papier à entête.

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 AVRIL 2022

Absente excusée : Catherine CHRISTOPHE a donné pouvoir.

Secrétaire de séance : Nathalie LELARGE.

BUDGET 2022

Taux des taxes

Malgré une situation générale tendue et des perspectives économiques inflationnistes, le maire propose de maintenir le taux des taxes locales foncières « bâti » et « non-bâti ». A noter que le taux communal actuel est inchangé depuis 10 ans.

Ces taux sont : 41,31% pour la taxe foncière sur le bâti et 48% pour la taxe foncière sur le non-bâti.

Budget principal

Préparé par nos secrétaires et par la commission des finances, ce budget se veut prudent en raison des risques liés à une inflation possible et en particulier au prix des carburants et de l'électricité.

Néanmoins, le budget de fonctionnement des écoles présenté par Madame la Directrice a été entièrement pris en compte de même que celui des subventions aux associations dont le montant prévisionnel total est de 20 000 €.

Le budget de fonctionnement est fixé à 1 314 900,00 €.

Le budget d'investissement est fixé à 600 959,80 € sans avoir recours à l'emprunt.

Budget bois

Ce budget est préparé en collaboration avec les services de l'ONF avec le souci permanent de maintenir notre patrimoine forestier. Il prend en compte notamment cette année les travaux de reboisement des parcelles dont les arbres ont été détruits par le « scolyte », avec le concours du plan de relance de l'état.

Le budget de fonctionnement est de 146 613,87 €.

Le budget d'investissement est de 112 342,12 €.

Budget annexe « Lotissement »

Dans le but de proposer à la construction le terrain situé à côté du cimetière, il est nécessaire de créer un budget annexe qui sera clôturé avec la vente de la dernière parcelle.

Ce budget s'équilibre à 114 400,00€ en fonctionnement comme en investissement.

Le prix de vente des parcelles entièrement viabilisées est fixé à 45,00 € TTC le m².

Tous ces budgets ont été adoptés à l'unanimité.

SUBVENTIONS	2022	SUBVENTIONS	2022
AMICALE MAISON DE RETRAITE	100 €	HARMONIE MUNICIPALE	1 700 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	600 €	JUDO CLUB	200 €
ASCD	400 €	LAD	200 €
ASSOCIATION CROIX DE VIRINE	40 €	LE SOUVENIR Français	20 €
CLUB ALPINISME Français	100 €	LES AMIS DE L'ECOLE	300 €
DOMPAIRE PARTICIPATION ASSOC (120€/enf)	9 000 €	LES AMIS DE L'ECOLE ST NICOLAS	1 431 €
DOMPAIRE PING PONG	400 €	MADHB	400 €
ECOLE MATERNELLE	470 €	PREVENTION ROUTIERE	50 €
ECOLE PRIMAIRE	1 060 €	PROVISIONS SUBVENTION EXCEP.	2 629 €
GV 3° AGE	200 €	SOUVENIR DE LA BATAILLE DE DOMPAIRE	300 €
GV ADULTES ET ENFANTS - DYNAGYM	200 €	SPORTS LOISIRS	200 €

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022

Voter est un droit, c'est un acte citoyen mais avant tout un devoir qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin. Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental permet d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants.

Nous remercions les membres du conseil et les habitants du village qui se sont portés volontaires pour être assesseurs.

Premier tour, taux de participation pour Dompaire 76,2 %.

Résultats en nombre de bulletins : bulletins blancs 18-bulletins nuls 12-Nathalie ARTHAUD 7-Fabien ROUSSEL 11-Emmanuel MACRON 192-Jean LASSALLE 31-Marine LE PEN 177-Eric ZEMMOUR 52- Jean-Luc MELENCHON 47- Anne HIDALGO 7-Yannick JADOT 20-Valérie PECRESSE 27-Philippe POUTOU 6-Nicolas DUPONT-AIGNAN 29.



Second tour, taux de participation pour Dompaire 76,9 %.

Résultats en nombre de bulletins : Bulletins blancs 7-bulletins nuls 50- Emmanuel MACRON 292- Marine LE PEN 293.

Résultat de l'élection présidentielle 2022
Emmanuel MACRON 58,5 % réélu
Marine LE PEN 41,5 %

Merci à tous les Dompairois qui ont accompli leur devoir de citoyen.

SOLIDARITE UKRAINE

Suite à un appel sur panneau pocket et des tracts réalisés par les communes de Dompaire et de Madonne et Lamerey, les habitants se sont mobilisés et ont déposé leurs dons à la mairie de Dompaire.

Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de cartons contenant couvertures, vêtements, produits alimentaires et d'hygiène mais également des produits médicamenteux apportés par la pharmacie Jacques qui sont partis le lundi 14 mars.



Une fois la camionnette de la commune chargée, les agents techniques se sont dirigés vers le collège Michel de Montaigne qui avait organisé un point de collecte. Les collégiens avaient soigneusement emballé et étiqueté les cartons aux couleurs de l'Ukraine.

Ces dons furent acheminés vers la scierie Perru à Damblain. D'autres entrepreneurs avaient organisé le transport jusqu'à 30km de la frontière Ukrainienne.

Merci à tous pour vos dons, votre mobilisation et votre aide.

CIVISME



Nous constatons une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs, les chemins... Un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

Se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, on l'a tous vécu au moins une fois. Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, il faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant !

De nombreux tags fleurissent depuis peu sur la commune notamment sur l'aire de jeux des petits, le city park... !



C'est désolant de voir un village comme le nôtre être la cible de **vandalisme** et de **dégradation** gratuite.

Le(s) auteur(s) de ces faits risquent une forte **amende** et un **travail d'intérêt général**, qui peut d'ailleurs consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public.

Le Maire et son Conseil Municipal font le nécessaire pour aménager ces espaces, nos employés communaux les entretiennent,

Merci à tous de les respecter !



ENSEMBLE, NETTOYONS NOTRE COMMUNE



La commune de Dompierre organise un moment de sensibilisation à la propreté de la commune. Un chantier de nettoyage est prévu, pour lequel la mairie fournira le matériel nécessaire : des gants pour les enfants et les adultes, des sacs poubelles, des pinces à déchets...

Cette opération écocitoyenne a pour finalité de sensibiliser le grand public à la problématique des déchets tant sur l'aspect environnemental, avec les dépôts sauvages, que sur l'incivilité avec le rejet des déchets sur la voie publique.

Ce chantier de nettoyage vise également à mobiliser les habitants autour d'une action participative "nature", créatrice de lien social et de convivialité.

C'est pourquoi, nous vous proposons de se retrouver le **dimanche 15 mai à 9h00 salle de la Gare** pour un nettoyage de Dompierre. Nous finirons cette tâche par le verre de l'amitié.

Tous les habitants peuvent y participer, grands et petits ! N'hésitez pas à venir grossir les rangs des nettoyeurs !

FLEURISSEMENT - AMENAGEMENT



Impulsé par le conseil municipal le fleurissement du village favorise le bien vivre ensemble.

Les employés communaux ont alors œuvré pour entretenir les massifs et donner différentes couleurs au bourg.

Une table de pique-nique a également été intégrée, par nos employés communaux, à l'espace terrain de bosses rue de l'Huilerie, au bord de la Gitte offrant ainsi aux petits et aux grands un lieu de détente où les uns peuvent jouer et les autres se délasser.



JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR DES DEPORTES



Le dernier dimanche d'avril est, chaque année, dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

Sous une météo peu clémente, le samedi 23 avril les communes de Dompaire et Madonne-et-Lameirey ont rendu cet hommage.

Philippe FERRATIER et Alain MOUROT accompagnés de M. Mathieu président des AFN, mais également par les sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux MM. Durupt et Peureux, le commandant de la brigade de Dompaire ont rejoint le monument aux morts,

pour le dépôt d'une gerbe suivi par la lecture du message par Philippe Ferratier devant un public peu nombreux.

EFS - DON DU SANG



EFS Grand Est

Le docteur Morel, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donneurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour la générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le jeudi 17 mars 2022, 68 personnes se sont présentées et 63 ont été prélevées, dont 4 nouveaux donneurs.

CENTRE AERE D'AVRIL 2022



Ce sont 41 enfants différents que nous avons eu plaisir à accueillir pendant ces vacances de printemps, 27 enfants la première semaine et 17 sur la seconde.



La première semaine axée sur le thème de Pâques, nous a amené à fabriquer diverses décorations comme une couronne de Pâques pour les plus jeunes ainsi qu'un petit panier pour la chasse à l'œuf et pour les grands, une carotte garnie et un petit banc à œuf en bois. Pour compléter ces activités nous nous sommes rendus le jeudi à TIPPIPARK située à Velaine en Haye, où nos petits champions ont pu s'essayer aux divers parcours d'accrobranche proposés, avec 6 parcours de niveaux vert à noir pour chaque tranche d'âge.

La deuxième semaine, quant à elle, fut sur le thème des papillons. Nous nous sommes rendus le 21/04 au Jardin des papillons, où les enfants ont pu découvrir des espèces de papillons exotiques évoluant librement dans leur serre. Les enfants ne savaient plus trop où donner de la tête dans ce balai de couleurs volant et se posant parfois sur eux le temps d'une petite pause.

Toujours un grand merci à vous, parents, qui nous accordez votre confiance.

L'ensemble des animateurs et moi-même vous donnons rendez-vous cet été, pour de nouvelles aventures.



OUVERTURE CENTRE AERE LE 8 JUILLET 2022



Vendredi 08 juillet 2022

SUR INSCRIPTION _ VOIR AFFICHE JOINTE

DOMPAIRE ACTU'

HARMONIE MUNICIPALE

Le mercredi 16 mars dernier s'est tenue notre assemblée générale annuelle.

A l'ordre du jour, mot de notre président Claude MAIRE, mot du directeur musical Sébastien SCHLERET, présentation du budget de l'année 2021 et vote du budget 2022. Un point sur les activités passées, qui ont pour la plupart été annulées ou reportées à cause de la pandémie...

Musiciens, parents d'élèves, élèves, anciens musiciens, élus, étaient présents ce mercredi soir.



C'était également l'heure pour notre président, Claude MAIRE, de passer le relais.



Après un vote à l'unanimité c'est Elouan POULL qui succède à Claude. Jeune musicien de 18 ans, étudiant en Physique-Chimie à Nancy, il a débuté la musique il y a 9 ans avec le clairon, la trompette de cavalerie et par la suite la trompette. Il gère depuis quelques années la communication de l'association via le site internet, la page Facebook.

Nous avons en signe de remerciement, offert ce magnifique clairon à Claude. Clairon unique au monde, fabriqué aux Pays Bas par la société Van Laar, fabricant de trompettes, cornets et bugles.

Merci Claude pour ton engagement au sein de la musique depuis ces nombreuses années, nous t'en sommes très reconnaissants.

Claude a commencé la musique à 14 ans au tambour dans la fanfare municipale de Dompain, aux côtés de son père. Il a ensuite rejoint les rangs de l'armée pour son service national en tant que tambour major. Par la suite il est revenu dans les rangs de la Fanfare de Dompain, comme clairon, trompette de cavalerie et trompette. Quelques années plus tard, il a pris la direction de la batterie fanfare, et la présidence de l'association.

Notre prochaine manifestation c'est la Fête de la Musique le dimanche 12 juin à 15h30 à la salle Polyvalente de Dompain/Madonne et Lamerey. Nous recevons l'ensemble de cuivres vittellois Irisé.

Merci aux élus, musiciens, élèves, parents d'élèves d'avoir été présents à cette Assemblée Générale. Nous remercions Laurence LEROY, pour la photo de l'ancien et du nouveau président.

Vous pouvez nous retrouver sur :

- Facebook : <https://www.facebook.com/musiquedompaire/>
- Site Web : <https://musiquedompaire.wixsite.com/musique-dompaire>

Pour nous contacter : musiquedompaire@outlook.fr

SPORT LOISIR DOMPAIRE

Sortie Trail des Terroirs du 27 mars 2022



Sous un soleil radieux, une dizaine d'adhérents a participé au Trail des terroirs au Parc du Château à Épinal, organisé par la Chambre d'agriculture des Vosges. Nous avons parcouru 21 km à VTT, avec plusieurs stands dans lesquels les agriculteurs faisaient découvrir leurs produits tels que charcuterie, fromage, jus de fruits et bière. Le parcours était sportif, avec beaucoup de dénivelé et certains d'entre nous en ont bavé... Les filles, quant à elles, ont participé à la marche dégustation qui était tout aussi festive, sur un parcours de 14 km. Encore une belle manifestation à laquelle nous participerons les années prochaines

Tournoi à domicile contre les badistes de Châtel le 20 mars 2022

A notre tour, nous avons reçu le Club de badminton de Châtel sur Moselle pour un tournoi de double. Les quatorze équipes se sont toutes rencontrées, et c'est finalement le binôme Dave / Gui qui l'a emporté. A noter, la première équipe mixte est également dompairoise et s'est classée 5ème. Bravo à Tristan et Filoune !

Le tournoi s'est terminé par un verre de l'amitié, en compagnie de Monsieur TARDY, le gestionnaire du gymnase, qui a pu constater le sérieux de notre association.

Nous réitérerons l'expérience le 10 avril contre les badistes de Xertigny auxquels nous devons une manche retour.



F.F.T.T.

L'entraînement continue avec une douzaine de jeunes à chaque séance.

L'équipe de GE6 après 3 victoires a dû s'incliner par 9 à 5 devant VITTEL qui attendait de pied ferme le leader. 3 joueurs au-dessus du niveau de Dompain, Pierre et Louis fond leur job en battant le 8 et le 6 avec le double. Erwan perd ses 3 matchs, un peu court dans cette catégorie, Pascal également malgré un dernier match de très haute intensité.

À la 4ème manche Pascal se bat et finit par céder par un score de 17 à 15

Notre GE6 est désormais 2ème du championnat.

La GE7 compte à elle s'incline à Nogent par 7 à 3 Un très bon match avec une belle perf d'Alexis.



Prochain match : La GE6 contre Golbey _ La GE7 exempt

Le 22 mai aura lieu à Dompain le 2ème challenge jeunes, nous comptons une nouvelle fois briller dans cette compétition.

Pour tous renseignements : Noémie PHILIPPE, Présidente - Pascal MEURET 0607635911

CLUB DE NAGLAINCOURT

Après une nouvelle période d'arrêt, le club de Madonne à Naglaincourt a repris ses réunions les 2ème et 4ème jeudis du mois :

- le 17 mars : concours de belote avec 4 équipes de 2 joueurs.
- le 24 mars : Assemblée générale au « petit Creux » suivie d'un excellent repas ;
- le 07 avril : journée de la forme organisée par le Secteur 7 et repas à la salle polyvalente ouvert à tous, adhérents ou non d'un club.

Un grand merci à Claudie, Présidente de la Fédération Générations Mouvement, à Jocelyne, Présidente du Secteur 7, à Géraldine Serra, adjointe à Dompain et à Alain Mourot, Maire de Madonne et Lamerey pour leur participation.



INFOS MEDIATHEQUE



Médiathèque de Dompain



Du samedi 5 mars 2022

Anne-Marie : La famille Martin / David Foenkinos ****

Ailefroide : altitude 3954 / Jean-Marc Rochette, Olivier Bocquet ****

Le lynx / Laurent Geslin (film) ****

Colette : Du sang sur la baltique / Viveca Sten ****

Catherine : Le berceau des jours meilleurs / Elise Fischer ****

La Datcha / Agnès Martin-Lugand ****

Claudine : Une histoire des abeilles / Maja Lunde ****

Françoise : Malamute / Jean-Paul Didierlaurent ****

Marie-Christine : Les lendemains / Mélissa Da Costa ****

Le reste de leur vie / Jean-Paul Didierlaurent ****

Claire : Là-bas / Rebecca Young (album jeunesse)

Vous aimez la lecture, le cinéma ? Vous voulez discuter ou échanger ou simplement écouter ?

Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité.

Animation pour tous, adhérent ou pas à la médiathèque.





ANIMATIONS MEDIATHEQUE

Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h30. - Vendredi 14h à 19h - Samedi 9h30 à 12h

La mallette numérique débarque dans votre médiathèque !

C'est très simple, vous devez être inscrit ou vous inscrire à la médiathèque, ce service est un complément aux ressources physiques disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner.



Mercredi 4 mai et 1^{er} juin > Histoires pour les tout-petits - 10h

Pour les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOU-LINE du RAM

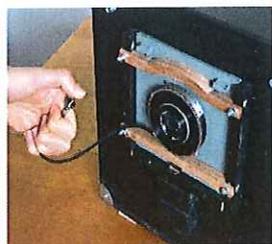
Samedi 7 mai et 11 juin. > Atelier couture créative- 9h30 à 11h30 Initiation au boutis - Création de broches

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD
d'Amaryllys Création au 03.29.31.97.04 - Gratuit pour les adhérents



Du mercredi 8 au 29 juin. > Exposition – PUB et contes détournés

Réalisée par les élèves de CP/CE1, CE1/CE2, CM1



Mercredi 11 mai > Projet photographique – 1,2,3 soleil - à partir de 10h

Avec Chloé Boulestreau

Le temps d'une demi-heure, venez participer au projet photographique de cette artiste actuellement en création sur notre territoire. Accompagnée d'une intrigante boîte noire, elle vous propose de réaliser un portrait atypique en mouvement à l'aide de son laboratoire ambulant. Vous repartirez avec votre tirage, développé au cours de la séance. Ne bougez plus, c'est parti !

Mercredi 8 juin

Création d'un carnet de voyage imaginaire - à partir de 9h30

Pour les enfants dès 6 ans - sur inscription

Les enfants vont découvrir différentes techniques et faire parler leur imagination !



Samedi 18 juin. > Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partagez vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, Films, musiques ou magazines ...

Les Echos de Madame et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madame et Lamerey Edition Mai 2022

SOLIDARITE AVEC L'UKRAINE



Au mois d'avril, les communes de Dompierre et Madame-et-Lamerey ont participé à une collecte pour l'Ukraine et beaucoup d'habitants des communes et alentours se sont mobilisés pour offrir vêtements, produits d'hygiène, matériel et autres dons divers.

Les élèves du Collège Michel de Montaigne de Dompierre se sont également investis, en réalisant des dessins et des messages destinés au peuple ukrainien.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait preuve de générosité (photo : Laurence LEROY).

POSE D'UN DEFIBRILLATEUR



Suite à la décision du Conseil Municipal lors de sa séance du 21 février dernier, un défibrillateur vient d'être posé sur la façade la Mairie. Rappelons que cet appareil, extrêmement important, pour ne pas dire vital, permet « l'analyse de l'activité du cœur grâce à un algorithme, identifie les rythmes propices aux chocs et guide le sauveteur dans l'exécution des gestes ».

Une formation sera organisée afin de permettre au plus grand nombre de savoir comment l'utiliser.



Les Echos de Madame et Lamerey

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 08 AVRIL 2022

Le **08 avril 2022** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madame et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, tous présents.

COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 de la Commune, dressé par Monsieur le Trésorier de Mirecourt.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Maire présente le compte administratif 2021 de la Commune, puis se retire pour le vote. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif de la Commune, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement :

Dépenses	258 768.52 €
Recettes	302 586.10 €
Résultat de l'exercice excédent	43 817.58 €
Excédent reporté	147 890.06 €
<u>Résultat de clôture excédent</u>	191 707.64 €

Investissement :

Dépenses	157 179.71 €
Recettes	47 363.19 €
Résultat de l'exercice déficit	109 816.52 €
Déficit reporté	81 025.81 €
<u>Résultat de clôture déficit</u>	28 790.71 €

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget prévisionnel 2022, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement :

Dépenses	406 988.70 €
Recettes	406 988.70 €

Investissement :

Dépenses	244 811.03 €
Recettes	244 811.03 €

Le taux de fongibilité pour le fonctionnement est de 7.5 %.

Le taux de fongibilité pour l'investissement est de 7.5 %.

La Collectivité déroge au principe d'amortissement au prorata temporis.

Les Echos de Madame et Lamerey

PROVISIONS

Le Conseil Municipal décide de liquider les provisions de la manière suivante :
N-1 : 5 % ; N-2 : 30 % ; N-3 : 60 % ; Antérieurs : 100 %

TAXES LOCALES 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit le taux des taxes directes locales pour 2022 :

Taxe Foncière (BATI) :	42,37 % (pas d'augmentation en 2022)
Taxe Foncière (NON BATI) :	34,94 % (pas d'augmentation en 2022)

FISCALISATION 2022 DES PARTICIPATIONS AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fiscalise les participations 2022 de la Commune aux structures intercommunales suivantes :

- Sivu des Pompiers de Dompain / Madame et Lamerey. 3336.00 €
- Syndicat scolaire de Dompain 22690.00 € (*délibération rectificative à venir*)

AMORTISSEMENTS 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'amortir en mode linéaire, les travaux suivants :

- Eglise de Dompain 1^{ère} tranche, compte 2041582, année 2012, durée 10 ans, soit 1 850 €/an,
- Eglise de Dompain 2^{ème} tranche, compte 2041582, année 2013, durée 10 ans, soit 1 850 €/an,
- Assainissement Com-Com Bâtiment Communal, compte 2041582, année 2014, durée 10 ans, soit 250.00 €/an,
- Participation fibre, compte 28046, année 2021, durée 5 ans, soit 881.00 €/an.

DELIBERATION PORTANT CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial Principal 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires, soit 30/35^{ème}, à compter du 02 janvier 2022. A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux au grade de Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} Classe relevant de la catégorie hiérarchique C ; l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Etat-Civil, comptabilité, gestion des Administrés, gestion du personnel, payes, urbanisme et élections. La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné (*précision : ce poste est déjà occupé par Madame Martine ACCORSI*).

Les Echos de Madame et Lamerey

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34. Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 08 avril 2022 :

DECIDE : Article 1 : d'adopter la proposition du Maire. **Article 2 :** de modifier ainsi le tableau des emplois. **Article 3 :** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

TRANSFERT COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC - CONSULTATION DES COMMUNES ADHERENTES AU SDEV

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de ne pas transférer cette compétence au SDEV.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association « PARIS ALSACE ».

ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents fixe comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 2, 10 et 11 figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2022 ainsi que d'éventuels produits accidentels parcelles diverses.

- Vente de grumes façonnées au cours de la campagne 2022/2023,
- Partage en nature des autres produits, houppiers et petits bois, entre les affouagistes provenant des parcelles 2 et 16,
- Vente en bloc et sur pied des houppiers et petits bois venant des parcelles 10 et 11 dans le cadre d'une consultation restreinte,
- Laisse à l'ONF le soin de fixer les découpes dimensionnelles,
- Décide de répartir l'affouage par feu,
- Désigne comme garants responsables : M. Stéphane RELION, M. Etienne DEMARCHE, Mme Chloé ESPAGNE, M. Philippe GUERARD.
- Fixe le délai unique d'exploitation, façonnage et vidange des bois partagés en affouage au 15/09/2023.

MODE DE CALCUL DES DEPENSES ET RECETTES AFFERENTES AUX COMMUNES DE DOMPAIRE ET MADONNE ET LAMEREY

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide le mode de calcul suivant au 01/01/2022 : pour Madame et Lamerey : 26.85 % ; pour Dompaire : 73.15 %. Pour toutes les dépenses et recettes y compris les concessions de cimetière afférentes aux Communes de Dompaire et Madame et Lamerey.



Les Echos de Madonne et Lamerey

RAPPELS « ACOUSTIQUES »

Les **travaux de bricolage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuse, tailles-haies et autres, ne peuvent être effectués que dans les créneaux horaires définis par arrêté préfectoral :



- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Concernant les travaux extérieurs, nous en profitons pour rappeler que **tout dépôt sauvage d'ordures ménagères ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que le brûlage à l'air libre sont absolument interdits**, et que la déchèterie de Dompierre dispose, entre autres, d'une benne à déchets végétaux.

Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter les règles et de faire preuve de civisme.

NOUVELLE ENSEIGNE DANS NOTRE COMMUNE



VOTRE PHOTOGRAPHE

Florine Pillard

s'installe

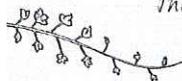
16 Rue René Vitol, Madonne-et-Lamerey

06.29.76.66.76

florine.pillard@gmail.com

PORTraits
BÉBÉS
ENFANTS
GROSSESSE
MARIAGE
...

*Qu'est ce que Florine Pillard -
Photographies & Vidéos ?*



Passionnée depuis 10 ans,
Diplômée dans l'audiovisuel, la com' et la culture,
Photographe depuis bientôt 3 ans,
Labellisée Artisan depuis Septembre 2019,
Artiste Intervenant (en milieu scolaire).



N'oubliez pas de pousser la porte.

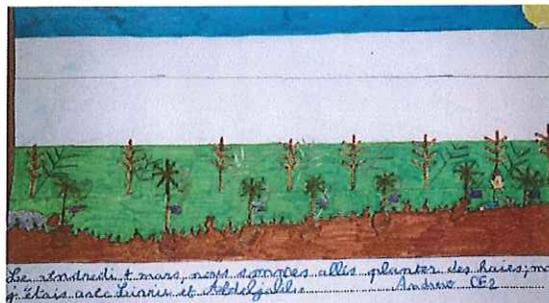
Les Echos de Madame et Lamerey

« L'après-midi du vendredi 4 mars 2022, l'école de Lamerey s'est rendue au verger de Madame à pieds. Sur place, Chloé Espagne nous a expliqué comment replanter des arbres. Après, nous avons formé des groupes :

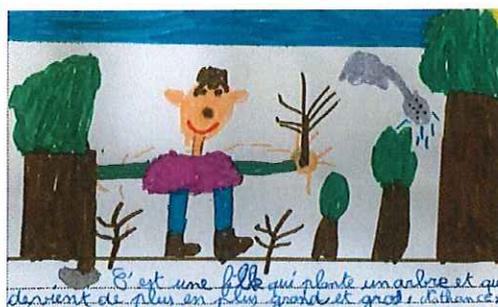
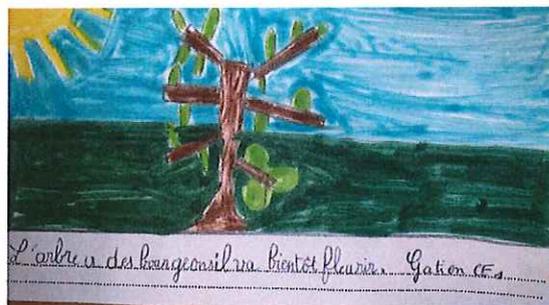
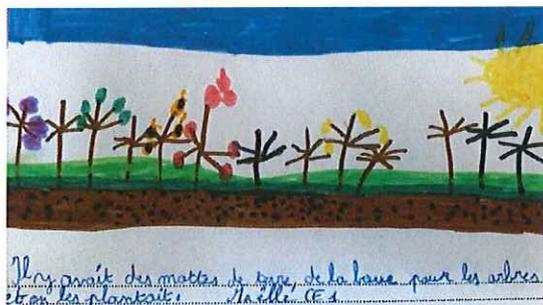
- pour la haie : des géomètres ont fait des points au sol avec une bombe de peinture puis des jardiniers ont creusé et planté des arbustes.

- pour les arbres fruitiers : nous avons fait des groupes de 3 élèves. D'abord, nous avons creusé des trous profonds. Ensuite, nous avons coupé les racines et les avons plongées dans du pralin. Ensuite, nous avons planté les arbres : il y avait des mirabelliers, des cerisiers, des poiriers, des pommiers et des pêchers.

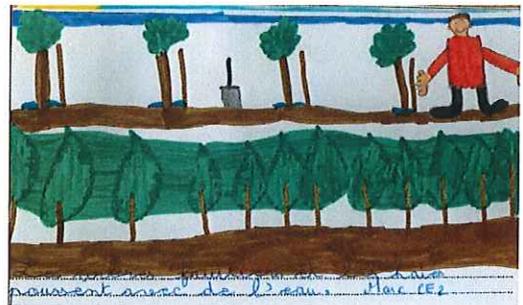
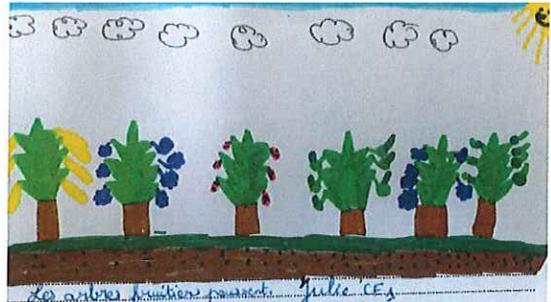
Après, la Commune nous a offert un goûter. Puis nous sommes repartis à l'école. Cela nous a vraiment plu. Un grand merci à la Commune pour cette belle après-midi : Chloé Espagne et son mari Silvère Remy, Jean-Marc Oudet et sa fille Romane, Eric Dorget, ainsi que les accompagnatrices. »



Les CM de l'école de Lamerey



Les Echos de Madonne et Lamerey



Mairie
46 rue du Colombier
88270 MADONNE ET LAMEREY
Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Vendredi 08 juillet 2022

OUVERTURE A LA JOURNEE AU TARIF UNIQUE DE 30€

Rendez-vous au centre le vendredi 08 juillet 2022 à 8h00, avec une tenue adaptée à la météo, des chaussures fermées pas de nu-pieds sinon certaines activités ne seront pas réalisables pour vos enfants.

Pour les plus jeunes, prévoir un change complet, tout ceci dans un petit sac à dos avec une bouteille d'eau. Le pique-nique et le goûter seront fournis, il n'est donc pas nécessaire de rajouter des choses dans le sac à dos.

Retour prévu vers 19h00.

Inscription

Soit par coupon ci-dessous dûment rempli **le plus rapidement possible à la mairie de Dompain** 32, rue Charles Gérôme 88270 DOMPAINE, soit par téléphone 03.29.36.50.54 ou par mail mairie.dompain@wanadoo.fr

Et pour ceux qui ne l'ont pas fait, demander et remplir les fiches sanitaires et d'autorisations pour le premier jour de centre.

La date limite pour les inscriptions est le samedi 02 juillet 2022 à 11h00. Passer ce délai nous ne serons plus en mesure d'accepter vos inscriptions.

08/07/2022		
Tarifs	Dompain	Extérieurs
	30	30
Réservations		

NOM Prénom de l'enfant :

Date de naissance : N°CAF :

NOM des parents :

Adresse

Code postal : Ville :

Tél :

Mail :

Signature



MUSIQUE MUNICIPALE
de Dompaire/Madonne et Lamerey
reçoit l'ensemble de cuivres vittellois

IRISÉ

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

dimanche 12 juin

15h30



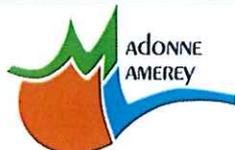
*Salle Polyvalente
de DOMPAIRE*

ENTRÉE GRATUITE

Buvette sur place

Pour plus d'informations, suivez nous sur Facebook,
flashez le QR Code ci dessous.

MUSIQUE MUNICIPALE
DOMPAIRE-LAMEREY



CINÉMA

Mercredi 25 mai

A la salle culturelle (Comcom)
au 3 rue Charles Gérôme à DOMPAIRE

A 18h00 :



Tarifs:

Adulte : 6€ / Réduit* : 5,50€ / -14 ans : 4,50€

* Pass communautaire, groupe de 4 pers dont 2 adultes min, bénéficiaire RSA, carte demandeur d'emploi ou carte ZAP



L'INSTANT CINÉMA

Salle culturelle de Dompaire

Animé par Clotaire Leniobey, scénariste et réalisateur.

UNE SÉANCE PAR MOIS - DE 20H30 À 22H30 -

Rendez-vous les 20/01, 22/02, 17/03, 28/04,
19/05, 16/06, 22/09, 20/10, 17/11 et 15/12.

Gratuit et ouvert à tous
à partir de l'âge de 16 ans.

Renseignements au :
03 29 36 69 99.



La Petite Enfance à la comcom Mirecourt Dompaire

Animations de mai et juin 2022

Lieu d'Accueil Enfants Parents

- ★ 2 mai, 16 mai et 6 juin - 13h45 à 16h - RPE Dompaire
- ★ 12 mai, 26 mai et 9 juin - 13h45 à 16h - Centre social "L'arboré Sens" à Mirecourt



Espace convivial de rencontres, de paroles et d'échanges entre parents, futurs parents, enfants et accueillants. Libre, anonyme et gratuit.

En avant les histoires !

- ★ 4 mai et 1er juin - 10h à 11h - Médiathèque à Dompaire
- ★ 19 mai - 9h30 à 10h30 - Médiathèque à Mirecourt



Lecture d'histoires pour petits et grands, en partenariat avec les médiathèques de Dompaire et Mirecourt.

Éveil à l'art

- ★ 13 mai et 10 juin - 9h45 à 10h45 - RPE à Mirecourt
- ★ 11 mai et 15 juin - 9h30 à 10h30 - RPE à Dompaire



Éveil artistique et sensoriel sur le thème du geste avec Sonia CLAUDE, artiste peintre. Découverte de diverses techniques de peinture.

Fête du Relais Petite Enfance

- ★ 2 juillet (à confirmer) - 9h30 à 11h30 - RPE Dompaire



Moment festif autour de différents ateliers créés et animés par les assistantes maternelles de la Communauté de Communes.

Matinées d'éveil

- ★ 2 mai, 9 mai, 16 mai, 23 mai, 6 juin, 13 juin, 20 juin et 27 juin - 8h45 à 11h - RPE à Dompaire
- ★ 2 mai, 9 mai, 16 mai, 6 juin et 27 juin - 9h à 11h - à Oëlleville
- ★ 3 mai, 10 mai, 17 mai, 24 mai, 7 juin, 21 juin et 28 juin - 9h à 11h - médiathèque à Harol
- ★ 3 mai, 17 mai et 7 juin - 9h à 11h - à Ambacourt
- ★ 5 mai, 12 mai, 19 mai, 26 mai, 2 juin, 9 juin et 30 juin - 9h à 11h - RPE à Mirecourt
- ★ 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin et 30 juin - 9h à 11h - Salle des fêtes à Hennecourt
- ★ 10 mai, 24 mai et 28 juin - 9h à 11h - à Hymont
- ★ 12 mai, 26 mai, 9 juin et 23 juin - 9h à 11h - à la micro-crèche à Madegney

Temps de rencontres et d'échanges pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou parents employeurs d'assistante maternelle autour de différentes activités telles que peinture, parcours de motricité et bien d'autres encore



Tous ces temps d'échanges et animations sont gratuits.
Renseignements auprès des animatrices du RPE : 06 08 98 76 78
ou 07 86 08 21 46 / rpe@ccmirecourtdompaire.fr



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

 **03 29 36 50 54** - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

 **03 29 36 61 44**

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h
Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

 **03 29 34 67 57** - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

 **03 29 36 69 99**

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Lundi au vendredi 9h à 12h

 **03 29 36 69 99**- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RENAUD Johanna  **03 29 38 54 55**

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine  **03 29 82 23 05**

Conciliatrice de justice DEMARCHE Francis  **03 29 36 69 99**

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

 **03 29 38 54 55**